

Aménagement d'une nouvelle classe Extension et mise aux normes du pôle restauration

Notre école vient de retrouver l'usage de la maison d'habitation, à l'entrée du site, qui était louée jusqu'à l'été dernier.

Or, une de nos classes est installée dans un bâtiment modulaire.

Nous avons aujourd'hui l'opportunité de supprimer ce bâtiment modulaire pour permettre à cette classe de rejoindre nos bâtiments « en dur ». Elle sera installée dans le prolongement des 3 autres classes, à l'emplacement de l'actuelle cantine. La cantine, quant à elle, sera déplacée au rez-de-chaussée de la maison.

A l'étage, seront aménagés : un bureau de direction, une salle des maîtres et une classe supplémentaire pour les décroissements ou les prises en charge par l'enseignant spécialisé.

Par cette opération, cuisine et cantine se trouvent agrandies et réaménagées, permettant ainsi d'intégrer de nouvelles normes en vigueur. L'accent est mis sur l'isolation phonique de la cantine, pour améliorer le confort de tous, enfants et personnel. Enfin, nous profitons de ces travaux pour améliorer l'isolation de l'ensemble des locaux et revoir le mode de chauffage pour tenir compte de cette extension.

MONTANT GLOBAL DES TRAVAUX : 85 000 €

Nous comptons sur la solidarité de chacun pour nous accompagner dans ce beau projet.

Outre la simplicité de la démarche de don, le recours au fonds Saint-Patern vous permet de bénéficier d'une réduction d'impôt (66 % pour les particuliers, 60 % pour les entreprises).

Chaque don est important pour nous, et nous vous en serons vivement reconnaissants.

Nos quelques 80 élèves, les parents très investis, et toute l'équipe éducative vous remercient d'avance de votre générosité.



ESPACE
ASS 

Faites un don en ligne sur :

<https://www.espaceasso.caisse-epargne.fr/app/site/10663-Ecole-Notre-Dame-de-Lourdes>



Il n'y a pas de petit don !

Association habilitée à recevoir des dons ouvrant droit à une réduction d'impôts

Pour les particuliers : réduction d'impôts égale à **66% des sommes versées dans la limite de 20 % du revenu imposable.**

Exemple : un don de 200€ ne coûte réellement que 68€

Pour les entreprises : réduction d'impôts aux taux de **60%** dans la limite de **5 %** du C.A. HT

COMMENT DONNER ?

Par Courrier Postal



Directement à l'établissement :
Ecole ND de Lourdes
6 route de Plouay
56650 Inzinzac-Lochrist

Par Internet



Le don sera affecté au projet de l'école Notre Dame de Lourdes.
Vous recevrez un reçu fiscal dans les meilleurs délais.



Bulletin de soutien à retourner à l'école Notre Dame de Lourdes



Nom* : _____

Prénom* : _____

Adresse* : _____

CodePostal* : _____ Commune* : _____

Mail* : _____

** facultatif*

Oui je désire aider l'école Notre Dame de Lourdes

10 €
 20 €

30 €
 50 €

70 €
 100 €

200 €
 300 €

Autre montant : _____ €

Chèque à libeller avec ce formulaire rempli à l'ordre du : **Fonds Saint Patern**

Don à adresser à : Ecole ND de Lourdes, 6 route de Plouay, 56650 Inzinzac-Lochrist

Je souhaite recevoir un reçu fiscal

Je souhaite être informé des actualités de ce projet et des projets à venir